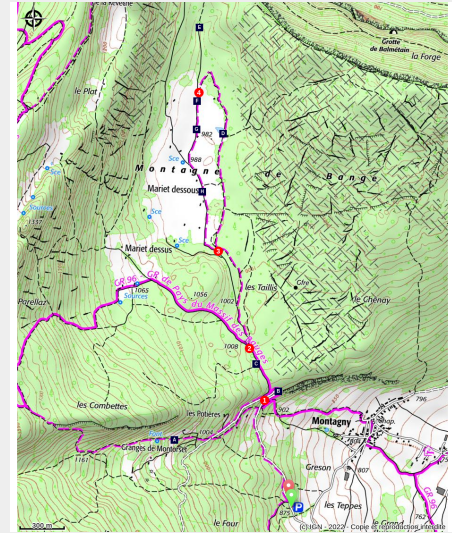


# Lac et Alpage du Mariet

Secteur Grand Chambéry - Arith



Lac du Mariet (© M. Tixier / PNRMB)



*Agréable promenade à la découverte des multiples curiosités de l'alpage du Mariet.*

Cette boucle sans difficulté vous conduira à travers un petit sentier en forêt jusqu'au lac du Mariet. Le retour s'effectue à travers l'alpage par la piste d'accès aux chalets.

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.0 km

Dénivelé positif : 181 m

Difficulté : Très facile

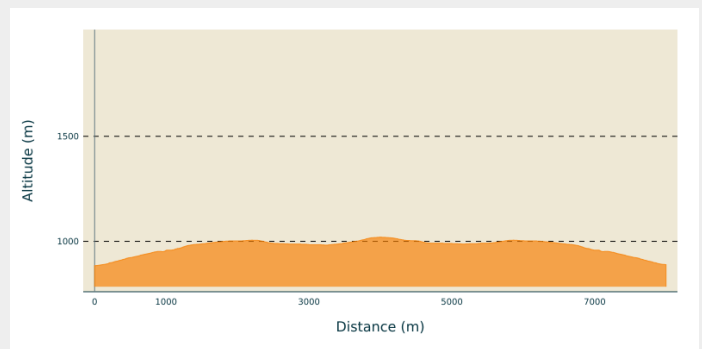
Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie, Pastoralisme

# Itinéraire

**Départ** : Parking de Montagny, Arith  
**Arrivée** : Parking de Montagny, Arith  
**Balisage** : — PR  
**Communes** : 1. Arith

## Profil altimétrique



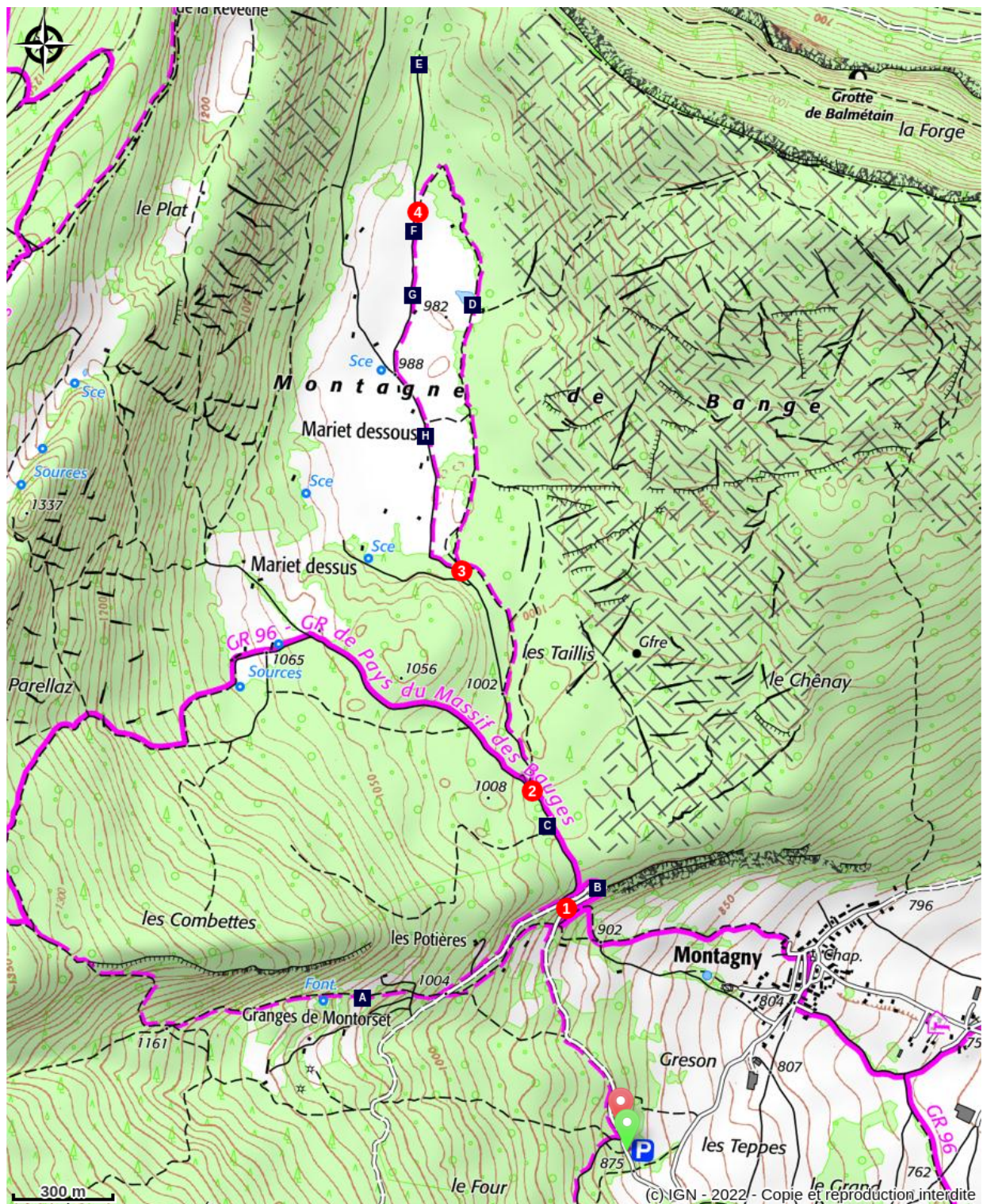
Altitude min 884 m Altitude max 1020 m

Depuis le *parking de Montagny* prendre la piste carrossable qui part au bout du parking en direction du lac du Mariet. Restez sur cette piste pendant environ 1 km jusqu'à passer un lacet bien marqué.

- 1** - Vous arriverez alors *Sous le chênay*, où vous prendrez à droite pour suivre la direction du lac.
- 2** - Au carrefour des *Taillis*, où vous trouverez une croix en bois, prendre à droite.
- 3** - Au croisement suivant, prendre également à droite pour suivre le balisage PR (jaune) et la direction du lac. Vous longerez alors l'alpage par un petit sentier en lisière de forêt pour arriver jusqu'au lac, où vous continuerez tout droit sur une centaine de mètres jusqu'à trouver un petit chalet où vous prendrez à gauche pour rejoindre la piste qui passe au milieu des chalets.
- 4** - Continuer sur cette piste jusqu'à retrouver le carrefour par lequel vous êtes passés avant d'emprunter le sentier en lisière d'alpage et de forêt. Libre à vous d'effectuer le retour par la droite ou la gauche, les deux sentiers mènent au croisement des *Taillis*. A cette intersection le retour s'effectue par le même itinéraire qu'à l'aller en suivant la direction du *parking du Montagny*.



# Sur votre chemin...



Les Granges de Montorset (A)  
Le chemin du Mariet (C)  
Brame du cerf (E)  
Alpage du Mariet (G)

La salle Fitoja (B)  
Lac du Mariet (D)  
Apollon (F)  
Tome des Bauges (H)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

En été, il est préférable d'effectuer cet itinéraire avec la fraîcheur dès le début de journée ou en fin de journée. La ballade parcourt de nombreuses propriétés privées. **Merci de vous comporter en invité discret et de respecter les consignes indiquées sur site.**

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Lescheraines, suivre Arith puis suivre la direction du hameau de Montagny. Au centre du hameau, tourner à gauche à la petite chapelle et prendre la route goudronnée jusqu'à un large parking.

### Parking conseillé

Parking de Montagny, Arith

## **Lieux de renseignement**

### **Office de Tourisme de Challes-les-Eaux**

1374 avenue de Chambéry, 73190

Challes-les-Eaux

Tel : 04 79 72 86 19

<http://www.challes-les-eaux.fr>



### **Office de Tourisme de Chambéry "Culture et patrimoine"**

5 bis place du Palais de Justice, 73000

Chambéry

[accueil.chambery@grandchamberyalpes-tourisme.com](mailto:accueil.chambery@grandchamberyalpes-tourisme.com)

Tel : 04 79 33 42 47

<http://www.chambery-tourisme.com>



### **Office de Tourisme du Châtelard**

Avenue Denis Therme, 73630 Le

Châtelard

Tel : 04 79 54 84 28

<https://www.lesbauges.com>





# Sur votre chemin...

---



## Les Granges de Montorset (A)

Ces granges existaient déjà en 1878 (1er cadastre français) et témoignent encore de la mise en valeur de l'espace montagnard par les hommes. Celle visible à gauche en descendant le chemin fut probablement une ferme d'habitat permanent, avant de devenir un chalet d'alpage. Les ouvertures ont été remaniées au 20e siècle comme en témoigne la date « 1976 » gravée sur une pierre de l'angle nord-est. Implantée dos à la pente, en haut d'un pré, le bâtiment, très fonctionnel, comprenait sans doute une travée d'habitation, une travée de grange et une travée d'étable.

Crédit photo : © B.Tiberghien / PNRMB

---



## La salle Fitoja (B)

A proximité du lacet de la piste se trouve dissimulé un « trou souffleur » découvert en 2015. Réserve aux spéléologues avertis, il s'agit d'une succession de puits dans la roche calcaire, raccourcie vers la fameuse salle Fitoja. Cette vaste salle souterraine possède des dimensions exceptionnelles : 300 à 400m de long, 30 à 50m de haut, et est ornée de concrétions magnifiques dont des fistuleuses (fines stalactites) atteignant 7m de long.

Crédit photo : © S.Caillaut

---



## Le chemin du Mariet (C)

Par endroits, le sentier forestier, encore bien empierré, présente de grosses goulottes ou rainures qui semblent taillées à même la roche. Elles témoignent du passage autrefois des **traîneaux à foin tirés par des chevaux, voire des roues de chars**. Guidés par ces sortes de rails, les traîneaux permettaient aux paysans de descendre plus sûrement le foin récolté dans les clairières du Mariet.

Crédit photo : © B.Tiberghien - PNRMB



## Lac du Mariet (D)

Le Lac du Mariet doit son existence à la présence de moraines glaciaires qui imperméabilisent le fond de la cuvette du Mariet. Sans ces dépôts, les eaux de pluies auraient tôt fait de disparaître dans l'impressionnant réseau karstique qui draine la montagne de Bange, en direction de Prérrouge. A quelques pas du Lac du Mariet, le "trou des casses" et la "perte des invalides" témoignent de la présence de ce réseau.

Crédit photo : © Photec/PNRMB

---



## Brame du cerf (E)

En fin de journée de septembre à octobre, tendez l'oreille vous entendrez sûrement ce qui résonne à travers la forêt et ce qui assure la réputation de cet ongulé : le brame. C'est une période très favorable à l'observation des cerfs et des biches, car ils se regroupent dans des zones dégagées.

Tout comme le mouflon, le cerf a été introduit à la fin des années 60 aux portes d'Annecy sur le massif du Semnoz. Les premiers spécimens venaient tout droit du domaine de Chambord, près de Blois. Depuis, cette espèce a colonisé une bonne partie du massif des Bauges, prouvant son aptitude à s'adapter aux conditions montagnardes.

Crédit photo : © B. Bellon

---



## Apollon (F)

Ce grand papillon blanc (35 à 40 mm) orné de taches noires et d'ocelles rouges, recherche les prairies et pelouses rocailleuses bien ensoleillées. C'est une « relique glaciaire », c'est-à-dire une espèce qui se retire sous l'effet du réchauffement climatique soit vers le nord, soit en altitude. On peut le voir voler de mai à septembre en alpages. Un papillon qui est de bon augure puisque dans les temps anciens, Apollon était aussi considéré comme le dieu protecteur des troupeaux !

Protégé à l'échelle européenne, il est menacé par les reboisements, la déprise agropastorale et le réchauffement climatique.

Crédit photo : M.Tixier

---



## Alpage du Mariet (G)

Jusqu'au milieu du XXe siècle, les alpages du Mariet, parsemés de chalets privés, étaient investis par les familles du hameau de Montagny à Arith. Elles venaient y faire paître leurs quelques bêtes et récolter les foins produits dans cette montagne de faible altitude (1 000 m environ). Durant deux petits mois, le Mariet résonnait d'une véritable vie villageoise.

Crédit photo : © M. Tixier / PNRMB

---



## Tome des Bauges (H)

Le Mariet est un secteur fauché pour la production de Tome des Bauges. Fromage au lait de vache cru, c'est la seule tome en France qui bénéficie de l'Appellation d' Origine Protégée (AOP). Le cahier des charges de l'AOP est assez stricte, il a pour objectif de préserver les savoir-faire et valoriser la filière. Il exige que le troupeau soit composé de vaches de race Abondance, Tarine et Montbéliarde, avec au moins 60% des deux premières qui sont des races de Savoie et Haute-Savoie. Il est aussi fixe sur la production maximale de lait par vache ainsi que sur l'alimentation en imposant une consommation majoritairement basée sur l'herbe de la zone, donc du massif des Bauges. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Pour en savoir plus et déguster de la Tome des Bauges, rendez-vous à la Coopérative de Lescheraines : <https://www.fromageriedelescheraines.fr/> ou sur <http://www.tome-des-bauges.com/>

Crédit photo : © C. Haas - Coopérative laitière de Lescheraine